

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 15/082/2003 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 202/03 (MDE 15/059/2003 du 10 juillet 2003) et sa mise à jour (MDE 15/060/2003 du 21 juillet 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION SANS INCULPATION

ISRAËL et
TERRITOIRES
OCCUPÉS

Abd al Nasser Quzmar (h), agriculteur, 30 ans

Londres, le 4 septembre 2003

Abd al Nasser Quzmar a comparu devant un tribunal militaire le 10 août 2003 et a été inculpé de port d'armes et de participation à des attentats contre des Israéliens. Il semble qu'il ait avoué ces faits, mais Amnesty International craint que les « aveux » n'aient été obtenus sous la contrainte.

Abd al Nasser Quzmar, qui réside dans le village d'Izbat Salman, en Cisjordanie, a été arrêté par des soldats israéliens le 16 juin dernier. Dans une déclaration sous serment faite devant son avocat, il a affirmé avoir été victime de tortures et de mauvais traitements physiques et psychologiques au cours d'interrogatoires prolongés menés par des membres de l'Agence israélienne de sécurité (AIS) au centre de détention de Petah Tikvah. Il a été soumis à des interrogatoires pendant six semaines environ.

Abd al Nasser Quzmar va être maintenu en détention jusqu'à ce qu'il soit jugé. Il n'est plus interrogé et ne risque donc plus de subir des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. Ses proches ne peuvent toujours pas lui rendre visite car le centre de détention est situé en Israël, et les Palestiniens résidant en Cisjordanie ne sont pas autorisés à s'y rendre.

Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur d'Abd al Nasser Quzmar. Amnesty International continuera à suivre de près l'évolution de la situation de cet homme. Dans la dernière série de courriers que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en hébreu, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités qu'Abd al Nasser Quzmar soit jugé par une juridiction compétente et dans le respect des normes internationales d'équité des procès ;
- faites part de votre préoccupation concernant les déclarations d'Abd al Nasser Quzmar selon lesquelles il aurait été torturé et soumis à d'autres formes de mauvais traitements au cours d'interrogatoires prolongés dans le centre de détention de Petah Tikvah ;
- engagez les autorités à mener une enquête sur ces allégations de torture, à en publier les résultats et à traduire en justice toute personne soupçonnée d'avoir infligé ou donné l'ordre d'infliger des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez aux autorités israéliennes de faire en sorte que tous les détenus soient traités avec humanité, conformément aux normes internationales ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait que les proches d'Abd al Nasser Quzmar ne peuvent se rendre auprès de lui et demandez aux autorités de veiller à ce qu'il soit permis à tous les détenus de recevoir la visite de leur famille.

APPELS À :

Premier ministre :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister, 3 Kaplan Street
PO Box 187
Jerusalem 91919, *via* Israël

Télégrammes : Prime Minister, Jerusalem, Israël

Fax : +972 2 651 2631 / 670 5475

Télex : 25279 MPRES IL

Courriers électroniques : roh@pmo.gov.il /

pm_eng@pmo.gov.il

Formule d'appel : *Dear Prime Minister*, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice :

Yosef Lapid
Minister of Justice
Ministry of Justice
29 Salah al-Din Street
Jerusalem 91010, *via* Israël

Télégrammes : Justice Minister, Jerusalem, Israël

Fax : +972 2 628 5438

Courriers électroniques : sar@justice.gov.il

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Procureur général des forces armées :

Major General Menachem Finkelstein
Judge Advocate General
Israeli Defence Forces
6 David Elazar Street
Hakiryia
Tel Aviv, Israël

Télégrammes : Judge Advocate General, Tel Aviv, Israël

Fax : +972 3 569 4370

Formule d'appel : *Dear Major General*, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 16 OCTOBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*